

LA 2042 C ET SES RÉFÉRENCES DANS LA BROCHURE

PAGE

2042 C
cerfa
N°11222 * 22

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE
REVENUS 2019 COMPLÉMENTAIRE**

19

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

1 I SALAIRES, GAINS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2		
107 Rabais excédentaire sur options sur titres	1TP	1UP		
107 Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €	1TT	1UT		
107 Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 € - gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ			
- abattement pour durée de détention	1UZ			
- abattement de 50%	1WZ			
- abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ			
108 Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX	10X		
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %	1NY	10Y		
109 Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM	1QM		
96, 109 Agents d'assurance: salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i>	1AQ	1BQ		
96, 109 Salariés impatriés: salaires et primes exonérés	1DY	1EY		
Sommes exonérées provenant du CET ou de jours de congé non pris, affectées à l'épargne retraite d'entreprise	1SM	1DN		
83 En 2020 vous ne percevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1GF, 1GG, 1AG de la déclaration n° 2042	1GK COCHEZ	1GL COCHEZ	1GP COCHEZ	1GQ COCHEZ
112 En 2020 vous ne percevez plus de pensions déclarées lignes 1AO, 1AM de la déclaration n° 2042	1HK COCHEZ	1HL COCHEZ	1HP COCHEZ	1HQ COCHEZ
95, 109 — SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF				
Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger. Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81 A du code général des impôts. N'indiquez pas ces revenus ligne 81.				
Salaires	1AC	1BC	1CC	1DC
Marins-pêcheurs exerçant hors des eaux territoriales françaises	1GE COCHEZ	1HE COCHEZ	1IE COCHEZ	1JE COCHEZ
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	1BE	1CE	1DE
Pensions de source étrangère	1AH	1BH	1CH	1DH
Pays de provenance des revenus de source étrangère				
83 — DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET MEMBRES DU GROUPE FAMILIAL				
Si en 2018 vous avez perçu pour la première fois une rémunération versée par une société que vous contrôlez ou par une société contrôlée par votre conjoint, vos ascendants ou descendants ou vos frères et soeurs, indiquez le montant net imposable de la rémunération que cette société vous a versée en 2019 (après déduction farfataire de 10 % ou déduction des frais réels).				
Nom de la société	SOCIÉTÉ 1		SOCIÉTÉ 2	
Rémunération nette de l'année 2019	1AN	1BN	1GN	1HN
SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS				
À _____	Le _____			

PAGE

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

122	Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	2GO
129	Déficits des années antérieures non encore déduits:	
	2013 2014 2015 2016 2017 2018	
130	Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%)	2DM
	Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2020, provenant de l'année:	
	2016 ... 2TU 2017 ... 2TV 2018 ... 2TW 2019 ... 2TX	
123	Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie	
	– gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017:	
	gains soumis au prélèvement libératoire 2VM autres gains 2VN	
	– gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017:	
	gains imposables à 7,5% 2VO gains imposables à 12,8% 2VP	
	– moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2020, provenant de l'année:	
	2018 ... 2VQ 2019 ... 2VR	
127	Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite:	
	– produits des versements effectués avant le 27.9.2017	
	produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire 2RA autres produits 2RB	
	– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	
	produits imposables à 7,5% 2RC produits imposables à 12,8% 2RD	

3 I PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

143	Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012:	
	– gains taxables à: 18% 3VD 30% 3VI 41% 3VF	
	– gains imposables sur option dans la catégorie des salaires déclarant 1 3VJ déclarant 2 3VK	
	– gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10%	3VN
147	Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE):	
	– activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués	
	• avant le 1.1.2018 3TJ abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i> 3TK	
	• à compter du 1.1.2018: gain avant abattement 3TJ abattement fixe 3SK	
	– activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30%	
133	Abattement pour durée de détention de droit commun <i>sur plus-values déclarées ligne 3VG de la déclaration n° 2042</i>	3SG
134, 135	Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME:	
	– plus-value avant abattement	3UA
	– abattement pour durée de détention renforcé 3SL abattement fixe	3VA
136	Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5 ^e année	3VT
	Profits sur instruments financiers taxables à 50%	3PI
137	Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés:	
	plus-values exonérées (50%) 3VQ moins-values non imputables (50%) 3VR	
	Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque	3VC
137	Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents	3SE
138	Plus-values en report d'imposition <i>Article 150-0 D bis du CGI</i> :	
	– plus-values dont le report a expiré en 2019: avant abattement 3SA plus-values imposables	3SB
	– complément de prix perçu en 2019	3WE
139	Plus-values en report d'imposition <i>Article 150-0 B ter du CGI</i> :	
	– plus-values réalisées en 2019: avant abattement 3WH après abattement	3WG
	– plus-values dont le report a expiré en 2019:	
	• réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24% 3WI taxables à 19% 3WJ	
	• plus-values réalisées à compter du 1.1.2013:	
	plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016 ... 3WN réalisées à compter du 1.1.2017	3XN
	plus-values imposables	3WP
	impôt sur le revenu (IR) 3WR contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR)	3WT
140	Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2019 <i>Article 150-0 B quater du CGI</i>	3SZ
141	Cession d'actifs numériques <i>Report de la déclaration n° 2086</i> : plus-value 3AN moins-value	3BN

PAGE

142

Transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2074 -ETD "Exit Tax"*

- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement							
• plus-values et créances soumises:	aux prélèvements sociaux ...	3WM	[]	au barème de l'IR	3WA	[]	
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI:				IR et CEHR	3TA	[]	
prélèvements sociaux 15,5 %	3XM	[]		prélèvements sociaux 17,2 %	3XA	[]	
- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement							
• plus-values et créances soumises:	aux prélèvements sociaux ...	3WD	[]	au barème de l'IR	3WB	[]	
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI:				IR et CEHR	3TB	[]	
prélèvements sociaux 15,5 %	3XD	[]		prélèvements sociaux 17,2 %	3YA	[]	

147

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %	3VZ	[]
Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi.....	3VW	[]

4 I REVENUS FONCIERS

151

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2019 (investissements réalisés en 2009).....	4BY	[]
Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface <i>Report de la déclaration n° 2042 LE</i>	4BH	[]

292

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i>	0XX	[]
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.		

6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

178

Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:

- à des enfants majeurs	6GI	[]	1^{ER} ENFANT	[]	6GJ	[]	2^{ÈME} ENFANT	[]
- à d'autres personnes							6GP	[]

Nom et adresse des bénéficiaires []

179

Déductions prévues par les articles 156-II et 156 bis du code général des impôts	6DD	[]
Nature des déductions []		

184

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin	Nombre 6EV	[]	Montant ... 6EU	[]
Nom et adresse des bénéficiaires []				

185

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires. Report de dépenses des années antérieures:

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
6HJ	6HK	6HL	6HM	6HN	6HO	6HP	6HQ
2017 6HR							

Sommes à ajouter au revenu imposable	6GH	[]
--	------------	-----

186

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits:

2013	2014	2015	2016	2017	2018
6FA	6FB	6FC	6FD	6FE	6FL

PAGE

210

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL****Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019**

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2016

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QI 9 ans 7QJ
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QK 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2017

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2018

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QR 9 ans 7QS
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QT 9 ans 7QU

Investissements réalisés en 2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QW 9 ans 7QX
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QY 9 ans 7QQ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7AI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7BI
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7CI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7DI

Investissements achevés en 2015

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7BZ
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7CZ
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7DZ
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7EZ

Investissements achevés en 2016

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7QZ
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RZ
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7SZ
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7TZ

Investissements achevés en 2017

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RA
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RC
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements achevés en 2018

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RE
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

PAGE

220

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN

Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2019 pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou rénovation) est intervenu du 28.3.2019 au 31.12.2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 12 % **7NA** 9 ans 18 % **7NB**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 23 % **7NC** 9 ans 29 % **7ND**

210

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2013 **7FI** 2014 **7FK** 2015 **7FR** 2016 **7FV** 2017 **7FW** 2018 **7FX**

223

INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT: ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon:

reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012..... **7RT**
- Investissements réalisés en 2011..... **7RU**

Investissements achevés en 2017 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna:

reportez 1/5 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012..... **7RV**
- Investissements réalisés en 2011..... **7RW**

Investissements achevés en 2014, 2015 et 2016: reportez 1/9 de la réduction d'impôt

2014 2015 2016

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7YM** **7YT** **7WT**

- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7YN** **7YU** **7WU**

- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7YO** **7YY** **7WV**

- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM..... **7YP** **7YW** **7WW**

Investissements achevés en 2015 et 2016 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna: reportez 1/5 de la réduction d'impôt

2015 2016

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 **7YX** **7WX**
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 **7YY** **7WY**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 **7YZ** **7WZ**

Investissements achevés en 2011, 2012 et 2013: reportez 1/9 de la réduction d'impôt

2011 2012 2013

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7GJ** **7YB**

- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7HA** **7GL** **7YD**

- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7HD** **7GS** **7YF**

- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM..... **7HF** **7GU** **7YH**

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LN** [] 2014 **7LG** [] 2015 **7LK** [] 2016 **7LQ** [] 2017 **7LA** [] 2018 **7MS** []

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LT** [] 2014 **7LH** [] 2015 **7LL** [] 2016 **7LR** [] 2017 **7LB** [] 2018 **7MT** []

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LX** [] 2014 **7LI** [] 2015 **7LO** [] 2016 **7LU** [] 2017 **7LC** [] 2018 **7MU** []

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017.
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7MH** [] 2014 **7IJ** [] 2015 **7LP** [] 2016 **7LV** [] 2017 **7LY** [] 2018 **7MV** []

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2019

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés et achevés en 2009 **7ZV** []

Investissements achevés en 2010

- investissements réalisés et achevés en 2010 **7ZA** []

- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 **7ZB** []

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés en 2011:

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 **7SE** [] en 2010 **7SF** []

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 **7SG** [] du 1.4 au 31.12.2011 **7SH** []

- Investissements réalisés en 2012:

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 **7SI** [] en 2011 **7SJ** []

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 **7SK** [] du 1.4 au 31.12.2012 **7SL** []

- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 **7SM** []

Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés en 2011:

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 **7RI** [] en 2010 **7RJ** []

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 **7RK** [] du 1.4 au 31.12.2011 **7RL** []

- Investissements réalisés en 2012:

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 **7RM** [] en 2011 **7RN** []

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 **7RO** [] du 1.4 au 31.12.2012 **7RP** []

- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 **7RQ** []

Reports concernant les engagements de location prorogés en 2017 ou 2018

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2017

Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 **7ZQ** [] Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 **7ZR** []

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 **7ZS** []

Investissements réalisés en 2012 **7ZU** [] Investissements réalisés en 2011 ou en 2012 avec promesse d'achat en 2011 **7ZT** []

Prorogation en 2018

Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM	7WA	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna	7WB	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7WC	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7WD	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2012	7WE	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna	7WF	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7WG	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011		
Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012		

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés et achevés en 2009: report du solde de réduction d'impôt de l'année 2018	7YI	<input type="text"/>		
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011, 2012 ou 2013: report du solde de réduction d'impôt de l'année	2016 7ZP	<input type="text"/> 2017 7XP	<input type="text"/> 2018 7YJ	<input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 et achevés en 2011, 2012 ou 2013; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012 ou 2013: report du solde de réduction d'impôt de l'année	2016 7ZQ	<input type="text"/> 2017 7XO	<input type="text"/> 2018 7YK	<input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012 et achevés en 2012 ou 2013; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés en 2013: report du solde de réduction d'impôt de l'année	2017 7XQ	<input type="text"/> 2018 7YL	<input type="text"/>	

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2019 après une première prorogation en 2016

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2010 7XI en 2011 7XH

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7XJ du 1.4 au 31.12.2011 7XK

233 — INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE CENSI-BOUARD

Investissements réalisés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail : cochez la case 7II COCHEZ

Adresse du logement; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement:

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement
ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation 2019

Investissements réalisés en:

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
7JT <input type="text"/>	7UU <input type="text"/>	7OV <input type="text"/>	7OW <input type="text"/>	7OX <input type="text"/>	7Y <input type="text"/>	7PZ <input type="text"/>

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt.

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en 2018:

réalisés de 2013 à 2018 7SN réalisés en 2012 750

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en 2017:

réalisés de 2013 à 2017 7SA réalisés en 2012 7SB réalisés en 2011 7SC

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en:

2013	2014	2015	2016
- réalisés de 2013 à 2016 70A <input type="text"/>	70F <input type="text"/>	70K <input type="text"/>	70P <input type="text"/>
- réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 70B <input type="text"/>	70G <input type="text"/>	70L <input type="text"/>	70Q <input type="text"/>
- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 70C <input type="text"/>	70H <input type="text"/>	70M <input type="text"/>	70R <input type="text"/>
- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 70D <input type="text"/>	70I <input type="text"/>	70N <input type="text"/>	70S <input type="text"/>
- réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 70E <input type="text"/>	70J <input type="text"/>	70O <input type="text"/>	70T <input type="text"/>

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en:

- réalisés en 2012 71A 2011 711 2012 7JV

- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 71B 7JW

- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 71C 7JX

- réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 71D 7JY

2042 C

PAGE

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PA [] ... 2014 7PF [] ... 2015 7PK [] ... 2016 7PP [] ... 2017 7PU [] ... 2018 7HO []

– Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PB [] ... 2014 7PG [] ... 2015 7PL [] ... 2016 7PQ [] ... 2017 7PV [] ... 2018 7HP []

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PC [] ... 2014 7PH [] ... 2015 7PM [] ... 2016 7PR [] ... 2017 7PW [] ... 2018 7HQ []

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PD [] ... 2014 7PI [] ... 2015 7PN [] ... 2016 7PS [] ... 2017 7PX [] ... 2018 7HR []

– Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2018. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PE [] ... 2014 7PJ [] ... 2015 7PO [] ... 2016 7PT [] ... 2017 7PY [] ... 2018 7HS []

237 — TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX

Dépenses payées en 2019

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée au plus tard le 31.12.2016:

– dans un secteur sauvegardé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un site patrimonial remarquable couvert par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) approuvé 7NX []

– dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) ou dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7NY []

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017:

– dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX []

– dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY []

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2017 7KZ [] ... 2018 7KY []

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

235 — Travaux de réhabilitation des résidences de tourisme

Dépenses payées en 2019 Report de la fiche n° 2041 GF 7XX []

241 — Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR []

Dépenses de protection du patrimoine naturel

Report de réduction d'impôt de l'année 2013 7KE []

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques

7NZ []

253 — Souscription au capital de SOFICA

30% 7FN [] ... 36% 7GN [] ... 48% 7EN []

247 — Souscription au capital de petites et moyennes entreprises

– Versements 2019 7CF []

– Report de versements des années antérieures:

	2015	2016	2017	2018
• souscription réalisée avant le 1.1.2012	7CL []	7CM []	7CV []	7CX []
• souscription réalisée à compter du 1.1.2012	7CQ []	7CR []	7CY []	7GY []

– Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année:

	2014	2015	2016	2017	2018
	7CY []	7DY []	7EY []	7FY []	7GY []

250 — Souscription de parts de FCP dans l'innovation

7GQ []

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP)

7FQ []

Souscription de parts de FIP investis en Corse

7FM []

Souscription de parts de FIP investis outre-mer

7FL []

253 — Souscription au capital d'entreprises de presse

30% 7MX [] ... 50% 7MY []

PAGE

243 —— Investissements forestiers

- Dépenses réalisées en 2019 :

Acquisition	7UN	Assurance	7UL
Travaux.....	7UP	Travaux consécutifs à un sinistre	7UT

Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs

Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs	7UA
Contrat de gestion.....	7UQ

Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs

Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs	7UI
--	-----

- Report des dépenses de travaux des années antérieures:

2011.....	7TG
2012.....	7TH
2013.....	7TI
2014.....	7TJ
avec adhésion à une organisation de producteurs	7TK

2015.....	7TM
avec adhésion à une organisation de producteurs	7TO

2016.....	7TP
avec adhésion à une organisation de producteurs	7TQ

2017.....	7TR
avec adhésion à une organisation de producteurs	7TS

2018.....	7TT
avec adhésion à une organisation de producteurs	7TU

255 —— Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie

254 —— Intérêts d'emprunt pour reprise de société

Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs

8 I DIVERS

284 —— Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions*

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	8TI
--	-----

283 —— Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:

- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values	8VL
--	-----

DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
8VM	8WM	8UM

- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VMM
--	------

285 —— Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie *Revenus des lignes 1IT, 1UT*

8RP COCHEZ	8RQ COCHEZ
------------	------------

285 —— Non-résidents: revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen *Report de la déclaration n° 2041 TM*

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074ETS</i>	8TN
--	-----

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	8TF
--	-----

286 —— Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus:

vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2017 ou 2018

8TD COCHEZ

287 —— Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales *Voir document n° 2041 GG*

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

- revenus non salariaux	9,2 %	8TQ
- salaires	9,2 %	8TR
- allocations de préretraite	9,2 %	8SC
- allocations de chômage	6,2 %	8SW
- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail	3,8 %	8SX
- pensions de retraite et d'invalidité	6,2 %	8TW
- pensions de retraite et d'invalidité	3,8 %	8TX
- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire	6,6 %	8SD
- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire	3,8 %	8SB

289 —— Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS

Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français

8SH COCHEZ

8SI COCHEZ

Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.

Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :

revenus fonciers <i>après abattement si régime micro</i>	8RF
--	-----

rentes viagères à titre onéreux <i>montant net après abattement</i>	8RV
---	-----

revenus de capitaux mobiliers	8RC
-------------------------------------	-----

plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés	8RM
---	-----